



La Lettre du Terrier

N°5 de Janvier 2024

Le mot du Maire :

Chers concitoyennes, concitoyens, bonjour,

L'année 2023 étant désormais terminée depuis peu, notre terrier n'aura pas aussi bien porté sa caractéristique première de château d'eau des Deux-Sèvres que ces derniers mois. Après un été particulièrement sec, ce sont des cumuls de pluie sans aucune mesure qui se sont abattus sur notre région dernièrement. Heureusement, sans conséquences majeures, si ce n'est pour le secteur agricole, qui nous caractérise et bien loin des dégâts engendrés comme dans bien d'autres régions françaises, je pense, bien sûr au Haut de France et ses inondations historiques.

Le changement climatique est bien là et se justifie, malheureusement, bien trop fréquemment dorénavant.

Le Conseil municipal, que vous avez élu en 2020, pour satisfaire une demande émanant de jeunes parents, s'était engagé à la mise en place de jeux pour nos enfants.

C'est chose faite, un espace leur est désormais dédié à proximité du stade. Je serais heureux de vous convier, dès les beaux jours pour son inauguration.

Un autre grand projet, pour notre jeune génération est à l'étude également, la transformation de notre ancienne école en accueil de loisirs.

La Municipalité, la Communauté de communes et le Centre Social du Pays Ménigoutais mettent tout en œuvre, ces temps-ci, pour l'aboutissement de ce formidable projet, nous permettant, ainsi de cicatiser, autant que faire se peut, la perte de notre école.

Vous en conviendrez, les prochains mois seront encore chargés, mais c'est aussi cela qui anime et nous motive.

D'ici là, au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une très bonne année 2024 à vous et à vos proches.

Rendez-vous pour notre prochain bulletin et bonne lecture.

Depuis 4 mois, nous avons prévu, étudié, voir réalisé :

1. Bâtiments communaux et voiries :

➤ **Logement situé 39 rue Jacques du Fouilloux :**

-Nous avons fait repeindre les murs et plafonds des 2 chambres, travaux réalisés en juillet par l'entreprise Vincent LAURET pour un montant de 3985,13€.

➤ **Muret devant la mairie :**

-Nous avons fait recouvrir le muret avec un habillage en tôle acier par l'entreprise PETIT de la Ferrière en Parthenay pour un montant de 780 €

L'entreprise ABCR 79 de Monsieur RIMBERT Sébastien avait réalisé les travaux de réfection du muret de la mairie avant l'été pour un montant de 506,51€



➤ **Aire de jeux au stade :**

Les travaux d'installation des équipements de l'aire de jeux au stade ont été réalisés par l'entreprise PCV d'Echiré courant octobre pour un montant de 79 326€ TTC.

Ce projet a bénéficié d'un financement de 26 442€ du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds de solidarité départemental et d'une DETR de 19 832€ (DETR = Dotation Equipement des Territoires Ruraux, c'est une subvention d'investissement de l'Etat attribuée par le préfet).

Nous avons autofinancé 33 052€.



➤ **Projet ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) = centre de loisirs,**

La première réunion du Copil (comité de pilotage) pour la future ALSH a eu lieu le jeudi 12 octobre à la mairie, en présence des élus et agents de la CCPG (Communauté de Communes Parthenay Gâtines), des représentants du CSC du Pays Ménigoutais et des élus communaux.

Le projet a été acté lors de la réunion du bureau communautaire du jeudi 2 novembre 2023 et le plan de financement prévisionnel d'un montant de 598 752€ HT a été approuvé lors du conseil communautaire du 21 décembre 2023.

Un premier calendrier des échéances a été retenu :

- décembre 2023 : consultation des architectes ;
- 1^{ère} quinzaine de janvier 2024 : choix de l'architecte ;
- janvier à mars 2024 : esquisse de l'avant-projet ;
- avril à juin 2024 : consultation des entreprises ;
- juin à juillet 2024 : dépose et instruction du permis de construire ;
- septembre 2024 à décembre 2024 : démolition des écoles à la charge de la commune
- 2025 : construction du bâtiment de l'ALSH

Nous avons eu une réunion le 10 novembre sur le site de l'ancienne école avec des élus et agents de la CCPG, puis le 23 novembre à Parthenay avec les services techniques de la CCPG et l'organisme chargé de l'appel d'offre.

➤ **Voirie, entretien des bords de route et des haies de la commune**

L'entreprise ETA BILLY Thomas d'Ayron-86 a été choisi pour l'entretien, le broyage des fossés et l'élagage des haies pour 3 ans. Un contrat triennal a été signé pour un montant de 4 800,00 €TTC par an.

2. Ressources humaines :

➤ **Lignes directrices de gestion :**

Le code général de la fonction publique (Articles L413-1 à L413-7) prévoit l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir des Lignes Directrices de Gestion (LDG) qui permettent de formaliser la politique de gestion des ressources humaines.

Nous avons étudié et rédigé le document qui a pour but d'établir une stratégie et une valorisation des fonctions des agents communaux (mise en place du RIFSEEP, évolution de carrière...). avec une application au 01 avril 2023.

➤ **Augmentation du temps de travail de notre secrétaire de Mairie :**

Après avoir entendu les explications du Maire le conseil municipal a décidé du faire passer Sabine GUERIN à 28 heures semaine contre 24 auparavant.

➤ **Mise en œuvre du RIFSEEP (I.F.S.E et C.I.A)**

Le Conseil constitutionnel avait rappelé que les collectivités territoriales et leurs établissements publics sont tenus de mettre en place les deux parts du RIFSEEP, l'IFSE le CIA (QPC n° 2018-727 du 13 juillet 2018).

-RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

-IFSE : Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise

-CIA : Complément Indemnitaire Annuel

Nous avons voté à l'unanimité d'instituer l'IFSE et le CIA à compter du 01 janvier 2024 pour l'ensemble de nos salariés.

L'attribution de l'IFSE est individuelle et son montant sera déterminé en fonction du grade et groupe de fonction ainsi que de l'expérience professionnelle.

Le C.I.A. sera versé en fonction de la valeur professionnelle et de l'investissement de l'agent appréciés lors de l'entretien professionnel.

➤ **Nouveau contrat assurance des risques statutaires 2024-2027**

Nous adhérons au contrat d'assurance statutaire du CDG79 (Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres).

L'assurance statutaire consiste à garantir à l'employeur le versement ou le remboursement de charges qui lui incombent dans le cadre des risques liés à l'indisponibilité physique de ses agents.

Le contrat pluriannuel se terminant fin 2023, nous avons décidé d'adhérer au nouveau contrat assurance des risques statutaires 2024-2027 que nous propose le CDG79.

3. Les évènements communaux :

La cérémonie commémorative du 11 novembre aux monuments aux morts présidée par M. Le Maire a eu lieu à 11h en présence de membres du Conseil Municipal et de représentant des sapeurs-pompiers de Vasles. Un vin d'honneur à la mairie a été offert par la municipalité.

4. Les infos diverses :

➤ Subventions 2023 :

Le Conseil Municipal a décidé d'octroyer 1 530€ de subventions pour l'année 2023 dont 494€ au CSC des Forges et l'épicerie sociale, 300€ à l'ADMR, 250€ au Football Club Saint Martin du Fouilloux, 150€ à l'APE collège de Ménigoute, 125€ Association LEXPLIC, 62€ à ACAMO, 50€ au Service Habitat Logement-Conseil Départemental 79, 25€ UDAF-Pôle enfant, famille et parentalité, 25€ un hôpital pour les enfants.

➤ Vœux du Maire 2024 du 16 janvier 2024 :

Nous avons accepté les devis :

- de Bruno de Blasiis pour une prestation d'animation durant l'apéritif dînatoire pour un montant de 560€
- du traiteur Le Dix-Vingt pour l'apéritif dînatoire pour un montant de 2392€

Nous avons décidé d'un budget de 15 euros par enfants pour l'achat des cadeaux de Noël.

➤ Dates à retenir :

- 10 février, Dîner dansant de l'APE La Malvina- Salle des Fêtes-St Martin du Fouilloux
- 8 mai, cérémonie aux monuments aux morts suivi d'un apéritif offert par la mairie
- 02 juin, Les randonnées de la Gatine, rendez-vous à 7h30 au stade- St Martin du Fouilloux
- 13 juillet, feu d'artifice, précédé de l'apéro au Terrier offert, et vous apportez votre pique-nique

5. Contacts utiles :

- Mairie : tél :05 49 70 25 53, mail : st-martin-fouilloux@cc-parthenay-gatine.fr

- Ecole primaire-maternelle et cantine :

Ecole, renseignements et inscriptions à L'école à REFFANNES, tél : 05 49 70 21 87

Cantine et transport scolaire : renseignements et inscriptions à la mairie de Vausseroux tél : 05 49 70 21 19

- Collecte des déchets et déchetteries :

Notre commune est dans la zone de collecte du SMC et de ses déchetteries,

Tel : 05 49 05 37 10, mail : accueil@smc79.fr

- Eau et Assainissement :

SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gatine), Tél 05 49 95 03 47, mail : contact@eaux-de-gatine.fr

- Electricité :

SEOLIS ;tél 0 969 397 901 Numéro urgence 24h/24 : 0 969 321 411

- ADMR :

Aide à domicile en milieu rural, bureau local : 9 route de Vautebis -79420 VAUSSEROUX
tél : 05 49 69 11 02

- CSC, Centre Socioculturel du Pays Ménigoutais : tél : 05 49 69 93 13



NUMERIQUE

Facilitez votre accès au numérique : de nombreux acteurs sur le territoire

Besoin de conseils pour réaliser une démarche en ligne ? Envie de naviguer sur Internet, etc ? Les conseillers numériques du territoire Parthenay-Gâtine, les agents France Services et de nombreux acteurs peuvent vous accompagner ! C'est gratuit, adapté à vos besoins, ouvert à tous.



CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

Conseillers numériques dans toutes les communes :



Frédérique Coliaux
05 49 94 90 20



Corentin Chappet
(Pays Ménégoûtains)
05 49 69 93 13

parthenay-gatine.fr/conseiller-numerique

Où et comment ?

- **Dans toutes les communes :** permanence ou sur rendez-vous.
- **A Parthenay :** permanence le lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 à l'Espace Public Numérique (EPN) Armand Jubien, 5 rue Jean-Macé.
- Rendez-vous individuel ou atelier collectif
- Gratuit



Besoin d'aide pour des démarches administratives ?

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent pour réaliser vos démarches

auprès de 9 opérateurs nationaux : les services des impôts (DGFiP), Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie (CNAM), l'Assurance Vieillesse (CNAV), la Mutualité sociale agricole (MSA), les ministères de l'Intérieur et de la Justice, et La Poste.

- **France services Parthenay** - Tél. : 05 49 95 53 25
16, boulevard de la Meilleraye, 79200 Parthenay
- **France services Secondigny** - Tél. : 05 49 63 55 43
1, place de l'Hôtel de Ville, 79130 Secondigny
- **France services Thézézac** - Tél. : 05 49 63 19 99
8, bis Cité Rondier, 79390 Thézézac



Sur tout le territoire : des acteurs de proximité

- **Centre socioculturel et maison pour tous (CSC-MPT)** de Châtillon-sur-Thouet, 9, avenue Paul-Gellé
Tél. 05 49 95 07 43
- **Centre socioculturel (CSC) du pays Ménégoûtains**, 20, rue du Château, 79340 Les Forges - Tél. 05 49 69 93 13
- **CLÉ (Communiquer Lire Écrire)**, 7 rue Jean-Macé, Parthenay et rue de l'Anjou (campus de projets), Secondigny - Tél. : 05 49 95 15 92
- **Croix Rouge Antenne locale de Parthenay**, 11, rue Prosper-Jouneau - Tél. : 05 49 94 23 45
- **Maison de l'Emploi et des Entreprises**, 13 Boulevard Edgar Quinet, Parthenay - Tél. : 05 49 94 23 46
- **Maison pour Tous de Saint-Aubin-le-Cloud**, 11, rue de l'Hôtel de ville - Tél. MPT 05 49 63 16 18
- **Médiathèque de Parthenay**, 6 place Georges Picard
Médiathèque de Pompaire, Place Arthur Rimbaud
Médiathèque de Secondigny, 21 rue de l'Anjou
Tél. : 05 49 94 90 42

Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménégoûte, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérisson, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thézézac, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay



JEUNESSE

15-30 ans : Denis référent jeunesse à votre écoute



Avec Denis Thibeau, référent jeunesse, explorez le champ des possibles ! Il vous accueille, vous écoute et vous accompagne dans vos envies, besoins ou projets.

Pour quoi le contacter ?

- Accompagnement à la création de projets
- Obtention du permis de conduire
- Rédaction de CV
- Loisirs
- Santé
- Logement
- Et pour toutes autres questions

☎ 07 86 51 14 42

✉ jeunesse.paysmenigoutais@csc79.org



Quatre référents jeunesse sur le territoire de Parthenay-Gâtine

Ils facilitent la participation des jeunes à la vie locale, en coordonnant une médiation entre les jeunes, les élus et les associations locales. Ils font la promotion d'une politique locale en direction des jeunes, tout en les sensibilisant à leur pouvoir d'agir.



Les quatre référents jeunesse : Anne Dupont (secteur Secondigny), Denis Thibeau, (secteur Ménigoute), Audrey Dupont (secteur Thénézay), Mélanie Gentet (secteur Parthenay)

Animateurs du Campus de projets

Les référents jeunesse animent les antennes du Campus de projets de Parthenay-Gâtine : un lieu des possibles pour les jeunes de 15 à 30 ans. Ces lieux accueillent :

- Des animations
- Des structures de service pour la jeunesse

Trois antennes sont ouvertes :

Thénézay, Ménigoute, Secondigny.

Pour le secteur de Parthenay, le Campus de projets ouvrira courant 2024, à la Villa Parthenay, rue Mendès-France à Parthenay.

Le soutien financier de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

Les référents jeunesse ont été recrutés par des associations (CSC Pays Ménigoutais, CSC de Châtillon-sur-Thouet, Familles rurales Thénézay), dans le cadre du développement de la politique jeunesse communautaire. La CAF et Parthenay Gâtine participent au financement des postes sur le territoire.



Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérison, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénézay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay



Une envie de lecture et de jeux ?

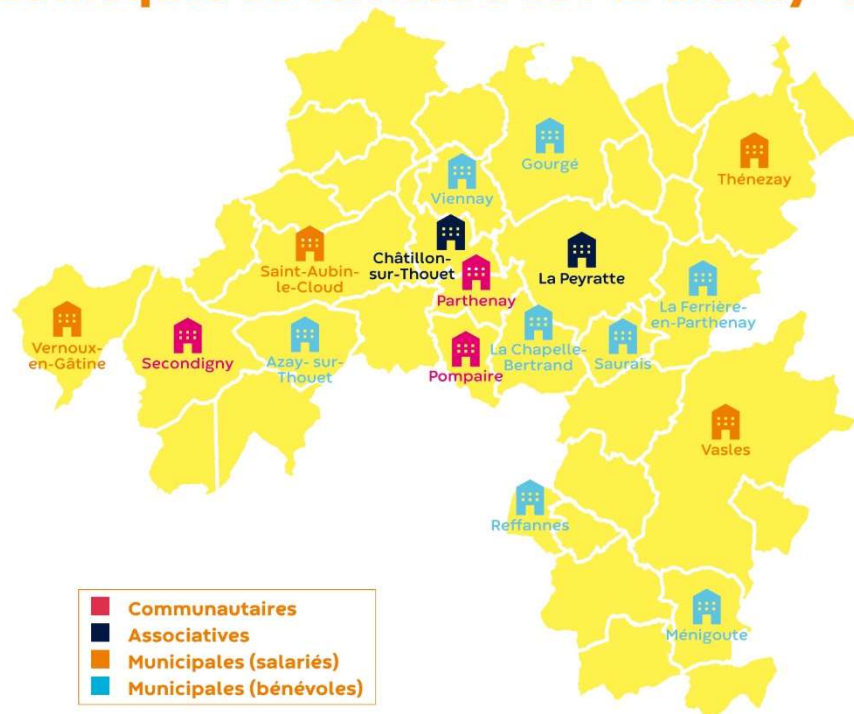
Un nouveau site internet des médiathèques et ludothèque

- Tout le catalogue : livres, jeux, jouets, journaux et magazines, CDs ou DVDs.
- Nouveautés et coups de coeurs.
- Compte abonné (réservation, prolongation)

mediatheques-ludotheque.parthenay-gatine.fr



Les bibliothèques du territoire de Parthenay-Gâtine



Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérisson, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénézay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay



DEMANDES ADMINISTRATIVES

Carte d'identité et passeport : quelles sont les démarches ?

La mairie de Parthenay, France Services Thézéay et France Services Secondigny traitent votre demande ou renouvellement de carte d'identité ou passeport. **Voici les étapes :**



1. Vous prenez rendez-vous avec le service le plus proche de chez vous.



Service état-civil de la Ville de Parthenay (Hôtel de Ville) • 05 49 94 90 01
parthenay.fr > mes démarches > état civil > prendre un rendez-vous en mairie

Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 19h

Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Vendredi : fermé le matin, ouvert de 13h30 - 17h30

Samedi : 9h30 - 12h (ouvert les 2 premiers samedis de chaque mois)



France services Secondigny • 05 49 63 55 43

troov.com/mairie-de-secondigny/rendez-vous

Lundi : fermé

Jeudi : 8h - 13h

Mardi : 8h - 13h

Vendredi : 13h30 - 18h30

Mercredi : 13h30 - 18h30

Samedi : 8h - 13h



France services Thézéay ou Mairie Thézéay • 05 49 63 19 99 ou 05 49 63 00 20

Lundi : 13h30 - 16h30 • **Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :** 9h15 - 13h et 13h30 - 17h15



2. Vous réalisez votre pré-demande en ligne sur le site national

- Sur ants.gouv.fr

Si vous avez besoin d'accompagnement pour faire votre pré-demande, rendez-vous dans l'espace France Services le plus proche de chez vous : Il en existe trois sur le territoire de Parthenay-Gâtine :

- **Parthenay :** 16, boulevard de la Meilleraye : **05 49 95 53 25**
- **Secondigny :** 1, place de l'hôtel de ville : **05 49 63 55 43**
- **Thézéay :** 8, bis Cité Rondier : **05 49 63 19 99**



3. Vous venez à votre rendez-vous avec votre dossier complet



4. Vous venez chercher votre carte d'identité ou passeport

- Après réception d'un sms qui indique que « Mon titre est arrivé dans mon lieu de recueil », environ huit semaines après votre premier rendez-vous en mairie.

Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérisson, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thézéay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay